

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2024)
Heft: 4

Artikel: Aumônerie de l'armée : développement et perspectives
Autor: Pedreira, Noël
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1075522>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

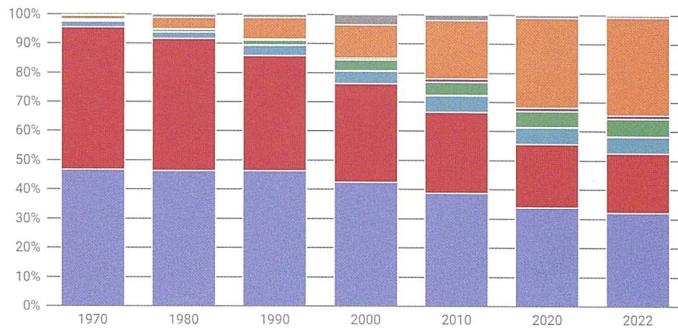
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Catholique romain Évangélique réformé (protestant) Autres communautés chrétiennes
 Communautés juives Communautés musulmanes et issues de l'islam
 Autres églises et communautés religieuses Sans appartenance religieuse
 Appartenance religieuse inconnue



Population résidente permanente âgée de 15 ans ou plus. Source : OFS - RFP (1970-2000), Relevé structurel (RS, 2010-2022) © OFS 2024.

Gestion de crises

Aumônerie de l'armée : Développement et perspectives

Cap aum Noël Pedreira

Remplaçant du chef de l'Aumônerie de l'armée

C'est via un arrêté du Conseil fédéral entré en vigueur en 1883 qu'un premier cadre est donné à l'aumônerie militaire dans la nouvelle armée fédérale d'alors. C'est de là que date, par exemple, la décision de donner aux *Feldprediger* d'autan le grade de capitaine. Or si la Suisse de 2024 n'est plus celle de 1883, il en va de même pour l'aumônerie de l'armée.

La loi fédérale sur l'armée et l'administration militaire (LAAM) donne en son article 31, «Conseils, assistance», la base légitimant l'existence du service de l'aumônerie de l'armée : «Des services sont à la disposition des militaires pour leur prodiguer conseils et assistance dans les domaines médical, spirituel, psychologique ou social en relation avec le service militaire» (alinéa 1). Le législateur postule ici une vision holistique de l'être humain : si les dimensions biologique, psychologique et sociale semblent aller de soi, la dimension spirituelle doit tout autant être prise au sérieux.

Une évolution sociologique indéniable

Pendant plus de cent ans, la prise en charge de la dimension spirituelle propre au citoyen suisse appelé à servir était exclusivement assurée par des ecclésiastiques issus des deux grandes Eglises historiques (catholique-romaine et réformée). De fait, en 1970 encore, la quasi-totalité de la population résidante se définissait comme faisant partie de l'une ou de l'autre (48,8% de réformés pour 46,7% de catholiques). Or comme le montrent bien les chiffres de l'Office fédéral de la statistique, le paysage religieux suisse a connu, ces 50 dernières années, une importante évolution.

En 2022, les personnes se déclarant sans appartenance religieuse représentaient ainsi 33,5% de la population résidante, juste devant les catholiques-romains (32,1%), les réformés (20,5%) étant quant à eux clairement distancés. Si l'Eglise catholique-romaine n'a pas connu le même effondrement que l'Eglise réformée, cela s'explique uniquement par la migration en provenance de pays majoritairement catholiques (Italie, Espagne et Portugal). Si l'augmentation du nombre de personnes musulmanes s'explique aussi par la migration (Turquie et Balkans, en particulier), force est de constater que leur nombre est relativement moins élevé que ne le laisse supposer leur présence dans les médias. En 1970, 0,2% de la popula-

tion résidant en Suisse de manière permanente se déclarait musulmane. Un pourcentage passé ensuite à 0,7% en 1980, puis à 3,6% en 2000, pour ensuite montrer une stabilisation certaine : 4,5% en 2010, 5,4% en 2020 et finalement 5,9% en 2022. A noter également que 36% de ces personnes détiennent le passeport à croix blanche.

Le nombre de personnes se réclamant d'autres Eglises chrétiennes (dont les évangéliques) est passé quant à lui de 2% en 1970 à 4,3% en 2000, pour stagner ensuite entre 5,5% et 5,6% depuis 2010.¹

Jeunes et spiritualité en 2024

Les études sociologiques consacrées à la religion en Suisse sont formelles : chaque nouvelle génération est moins croyante et pratiquante que la précédente. En 2022, la part des personnes se déclarant sans appartenance religieuse atteignait ainsi 32,2% chez les 15-24 ans et 42,3% chez les 25-34 ans. Dans ce groupe ne se trouvent pas uniquement des athées, libres penseurs ou agnostiques. Nous y rencontrons aussi des personnes déclarant vivre une spiritualité ou une religiosité personnelle tout en refusant d'être formellement assimilées à une institution religieuse.

Julia Itel, doctorante en sciences religieuses à l'Université de Fribourg, pointe ainsi de manière très pertinente l'état des lieux : «Dans cette modernité en perte de repères, où l'individu questionne tout et tout le temps, la question du sens redevient centrale mais sous une forme individualisée.» En effet, l'institution religieuse n'échappe pas à la réflexivité individuelle. Désormais, les individus se baignent des croyances à partir d'éléments religieux, philosophiques ou liés encore au développement personnel et à la psychologie. Ils prennent ce qui résonne pour eux, ils croient sans appartenir forcément à une religion. La quête de sens se caractérise ainsi par une démarche personnelle et une intégration de soi dans le monde. L'accent est avant tout mis sur l'expérience et ainsi on peut voir émerger une sorte de «spiritualité à la carte», où les offres sont chaque fois plus nombreuses sur le «marché spirituel».²

¹ Tous les chiffres sont issus du site internet de l'Office fédéral de la statistique : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/langues-religions/religions.html>

² Julia Itel, Spiritualité et société durable. L'engagement éthique des «créatifs culturels». Editions Yves Michel 2019, p.10.

Une partie non négligeable de jeunes ne sont donc plus insérés dans une communauté de foi et ne disposent plus forcément de référent spirituel direct (prêtre, pasteur ou imam, par ex.). Ils nourrissent toutefois leur spiritualité de manière alternative (via, entre autres, des contenus d'influenceurs sur les réseaux sociaux et d'autres plateformes en ligne de partage de contenus).

Une adaptation nécessaire

Compte tenu de l'évolution de la société suisse dans son ensemble, l'aumônerie de l'armée se doit donc de s'adapter pour rejoindre au plus près les jeunes militaires d'aujourd'hui et de demain. L'alinéa 2 de l'article 31 de la LAAM, cité plus haut, débute par cette phrase : «Les différents services (*dans le registre des conseils et de l'assistance, ndlr*) sont pris en charge par la Confédération». C'est bel et bien l'armée, avec le soutien des spécialistes de l'office de l'aumônerie de l'armée, qui fixe le cadre d'une assistance spirituelle qui fasse sens en 2024 et dans les années à venir. L'aumônerie de l'armée ne peut donc plus se réduire à être «l'Eglise à l'armée».

Si les Eglises historiques demeurent encore aujourd'hui les plus grands pourvoyeurs d'aumôniers militaires, force est de constater qu'elles ne disposent pas du monopole en matière d'assistance spirituelle crédible, fiable et professionnelle. Dans la foulée de la publication par le chef de l'armée des «Directives pour le conseil, l'accompagnement et le soutien fournis par l'AA, le SPP A et le SSA», en mars 2020, l'office de l'aumônerie de l'armée a établi ses propres principes, approuvés par le chef du Personnel de l'armée.³ Ces documents posent un cadre clair et contraignant pour toute personne souhaitant rejoindre l'aumônerie de l'armée, ainsi que pour toute institution souhaitant établir un partenariat avec celle-ci.

Si les aumôniers de l'armée se doivent, encore aujourd'hui, d'être ancrés dans une tradition religieuse qu'ils n'ont pas à cacher, ils sont tenus de la mettre quelque peu en retrait afin de pouvoir accueillir de manière inconditionnelle et sans jugement tout militaire venant chercher écoute, accompagnement et soutien. Il n'y a donc aucune place pour une attitude prosélyte ou missionnaire. Si des militaires font part de besoins religieux spécifiques auxquels l'aumônier attribué à leur unité ne peut répondre, ce dernier peut se tourner vers un autre aumônier militaire qui, lui, sera à même d'entrer en matière. Pour autant, bien évidemment, que la marche du service le permette. En effet, si l'armée peut faire preuve de beaucoup de flexibilité et de créativité en matière de prise en compte des besoins religieux et spirituels, c'est toujours la marche du service qui prime.

La composition de l'aumônerie de l'armée suisse est désormais interreligieuse, ce que rendent visibles depuis 2023 les trois insignes correspondant aux communautés religieuses dont sont actuellement issus les aumôniers militaires : la croix latine pour les aumôniers provenant d'Eglises chrétiennes, les tables de la loi mosaïque pour ceux d'origine juive et le croissant de lune pour les personnes de la communauté musulmane. La manière dont les aumôniers militaires mettent en œuvre une assistance spirituelle moderne et crédible aux yeux de nos contemporains peut être définie comme transreligieuse ou transconvictionnelle : quelles que soient sa religion et ses convictions, ainsi que celles des militaires qui viennent à sa rencontre, chaque aumônier se doit d'offrir la même qualité d'accueil et d'écoute.



Au 1^{er} juillet 2024, l'aumônerie de l'armée compte 202 aumôniers militaires de milice en activité, à répartir comme suit :

Par genre :

- 174 hommes
- 28 femmes

Par langues :

- 155 germanophones (21 femmes)
- 38 francophones (7 femmes)
- 9 italophones

Par origine religieuse ou confessionnelle :

- 89 de l'Eglise évangélique-réformée (17 femmes)
- 70 de l'Eglise catholique-romaine (10 femmes)
- 36 d'Eglises évangéliques
- 3 de l'Eglise catholique-chrétienne
- 2 de la communauté juive
- 2 de la communauté musulmane (1 femme)

Depuis 2020, l'aumônerie de l'armée a établi 23 partenariats avec des institutions religieuses¹ :

- Eglise évangélique réformée de Suisse
- Eglise catholique-romaine (Conférence des évêques suisses)
- Eglise catholique-chrétienne de Suisse
- Freikirchen.ch, faîtière alémanique d'Eglises évangéliques, ainsi que dix unions d'Eglises qui en font partie
- Réseau évangélique suisse, faîtière romande d'Eglises évangéliques, ainsi que quatre unions d'Eglises qui en font partie
- Schweizer Evangelische Allianz
- Métropole orthodoxe grecque de Suisse
- Fédération suisse des communautés israélites
- Fédération des organisations islamiques de Suisse

¹ La liste détaillée est consultable via www.vtg.admin.ch/fr/aumonerie-de-larmee.

Jusqu'à quand les diverses communautés religieuses seront-elles à même de mettre à disposition les personnes adéquates pour cette importante mission ? Comment peut évoluer, à l'avenir, le profil de l'aumônier militaire ? Ne faudrait-il pas se poser la question de l'engagement d'aumôniers humanistes, c'est-à-dire sans lien avec une institution religieuse, comme c'est déjà le cas dans certaines armées (Pays-Bas, Belgique, Canada, etc.) ? Ce ne sont là que quelques-unes des questions que l'office de l'aumônerie de l'armée aura à se poser si elle veut toujours, à l'horizon 2030, continuer à mettre en œuvre la mission donnée en 2020 par le Chef de l'Armée lui-même : devenir «une aumônerie de l'armée pour toutes et tous».

³ Ces documents peuvent être consultés via www.vtg.admin.ch/fr/aumonerie-de-larmee.